



# CONSEIL MUNICIPAL

## du 1<sup>er</sup> avril 2026

Présents : 26 Excusés : 1 1 pouvoir Absents : --- Votants : 27 En exercice : 27	<p><b>L'an deux mille vingt-six, le 1<sup>er</sup> avril</b>, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à Mésanger, à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de <b>Mme Nadine YOU, Maire</b>.</p> <p><b>Étaient présents</b> : M. Bruno BENOIT, M. Bruno CHICOISNE, M. Nicolas CLÉMENCEAU, Mme Maria COURTAY, Mme Florence DRAKE DEL CASTILLO, M. Marc DUREAU, Mme Magalie GARNIER, M. Bruno GOHIN, M. Alexis GOUGEON, M. Wilfried HERBERT, M. Christophe HUNAUT, M. Ludovic LEDUC, M. Frédéric LEGRAS, Mme Océane LEHY, Mme Amandine LEPESTEUR, Mme Marina LUCAS, Mme Stéphanie MICHALET, M. Ludovic MOREAU, Mme Sophie PANNETIER, Mme Clémentine PEREIRA-JAHAN, Mme Charlotte SCELO, Mme Sandrine SUTEAU, M. Laurent TEMPLÉ, M. David VOITON, Mme Annie WALGRAEF, Mme Nadine YOU.</p> <p><b>Étaient absents excusés</b> : Mme Noëlle BICHON (ayant donné pouvoir à Mme Nadine YOU).</p> <p><b>Assistait également au titre des services</b> : Mme Marie LE ROUX, DGS, Mme Laëticia PAYEN, DGA.</p> <p><b>Secrétaire de séance</b> : M. Bruno CHICOISNE.</p> <p><b>Date de la convocation</b> : 26 mars 2026</p>
Délibération certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de sa télétransmission en PRÉFECTURE de Nantes et de l'accusé de réception reçu, <b>Le 8 avril 2026,</b> <b>Publiée, le 8 avril 2026,</b> <b>Notifiée, le 8 avril 2026.</b>	
<b>Délibération n°260401_11</b>	<b>AFFAIRES GÉNÉRALES</b> <b>Désignation d'un représentant auprès de POLLENIZ</b>

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que le réseau POLLENIZ assure des missions de prévention, de surveillance et de lutte contre les dangers sanitaires ou des espèces ayant des impacts sur l'économie, l'environnement et la santé publique.

MÉSANGER adhère au réseau POLLENIZ, qui intervient majoritairement sur le territoire pour les rongeurs et les chenilles processionnaires.

Afin de faciliter les échanges, il est proposé que soit désigné un représentant auprès de POLLENIZ. La candidature de M. Wilfried HERBERT est proposée.

**Après avoir entendu cet exposé,**

**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-2,**  
**Considérant la nécessité de désigner un représentant de la commune auprès de POLLENIZ,**  
**Considérant la candidature de M. Wilfried HERBERT ;**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (27 votants) :**

- **DÉCIDE** que la nomination du représentant de la Commune auprès de POLLENIZ se fera par un vote à main levée ;
- **DÉSIGNE** M. Wilfried HERBERT, conseiller municipal, en tant que représentant de la Commune auprès de POLLENIZ.

**Bruno CHICOISNE**  
Secrétaire de séance

**Le Maire,**  
**Nadine YOU**

